Projet photovoltaïque
de Noyers - La Cour-Marigny (45)

Vue de la zone d'implantation

Lettre d'information de JP Energie Environnement — Mai 2025

En 2020, un projet photovoltaïque a été initié sur les communes de Noyers et de La Cour-Marigny. Porté par JP Énergie Environnement, producteur français et indépendant d'énergies renouvelables, la centrale photovoltaïque de Noyers - La Cour-Marigny est située à la limite entre les deux communes.

La centrale photovoltaïque sera implantée sur des parcelles aujourd'hui en jachère. Ce projet associera la production d'électricité photovoltaïque et une activité agricole, grâce à l'introduction d'un troupeau de 150 brebis qui pâtureront sur le site, ainsi qu'à la culture de fourrage.

Il permettra de générer plus de 23 400 MWh par an, couvrant ainsi les besoins en électricité verte, chauffage inclus, de 10 500 personnes chaque année.

Cette lettre d'information a pour objectif de présenter la localisation du projet, les chiffres-clés, les études menées, l'historique, les prochaines étapes et d'annoncer la tenue de la réunion publique autour du projet.

ORGANISATION D'UNE RÉUNION PUBLIQUE

Pour répondre à vos interrogations sur le projet ou sur l'énergie solaire en général, nous vous invitons à une réunion publique **le mardi 27 mai à 18 h 00, à la salle polyvalente de La Cour-Marigny (8 route de Montereau).**

ATOUTS DU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Un **site propice à l'implantation de panneaux photovoltaïques** au regard des contraintes et de la nature des sols.

Un **partenariat public-privé entre JPee et la Banque des Territoires** (groupe Caisse des Dépôts).

La contribution du territoire à la transition énergétique
Une production locale d'électricité renouvelable et bas carbone, en réponse à un risque national de rupture d'approvisionnement énergétique.

De l'activité économique et de l'emploi
Sollicitation d'entreprises locales et régionales (travaux publics, ingénierie, maintenance/exploitation).

Des retombées économiques durables pour le territoire
Un levier financier pour la commune, dans un contexte de baisse des dotations de l'État, qui permet de maintenir des services publics communaux, de financer des projets et/ou des aménagements prioritaires, et de réduire ou de stabiliser les impôts locaux.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

19 MWc
puissance installée

23 400 MWh
production annuelle*

10 500
personnes alimentées par an (chauffage compris)*

22 hectares
de surface clôturée qui accueilleront des panneaux

2028
mise en service*

** Données prévisionnelles*

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA CENTRALE

L'implantation de la centrale photovoltaïque de Noyers - La Cour-Marigny, d'une puissance de 19 MWc, générera des retombées économiques locales annuelles pour le territoire, pendant toute la durée d'exploitation :

13 500 €*
de revenus liés à la fiscalité à destination des communes de Noyers et La Cour-Marigny

33 700 €*
de revenus fiscaux pour la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais

20 300 €*
pour le département du Loiret

*** données prévisionnelles et à titre informatif**

Les retombées fiscales régulières générées par l'installation de la centrale permettront aux territoires de maintenir des services publics et d'investir (crèches, maisons de santé, maisons de retraite…). Ces ressources contribuent au financement de projets ou d'infrastructures bénéficiant aux habitants et renforcent ainsi l'attractivité des territoires.

ZONE D'IMPLANTATION

Zoom sur le dimensionnement de la centrale

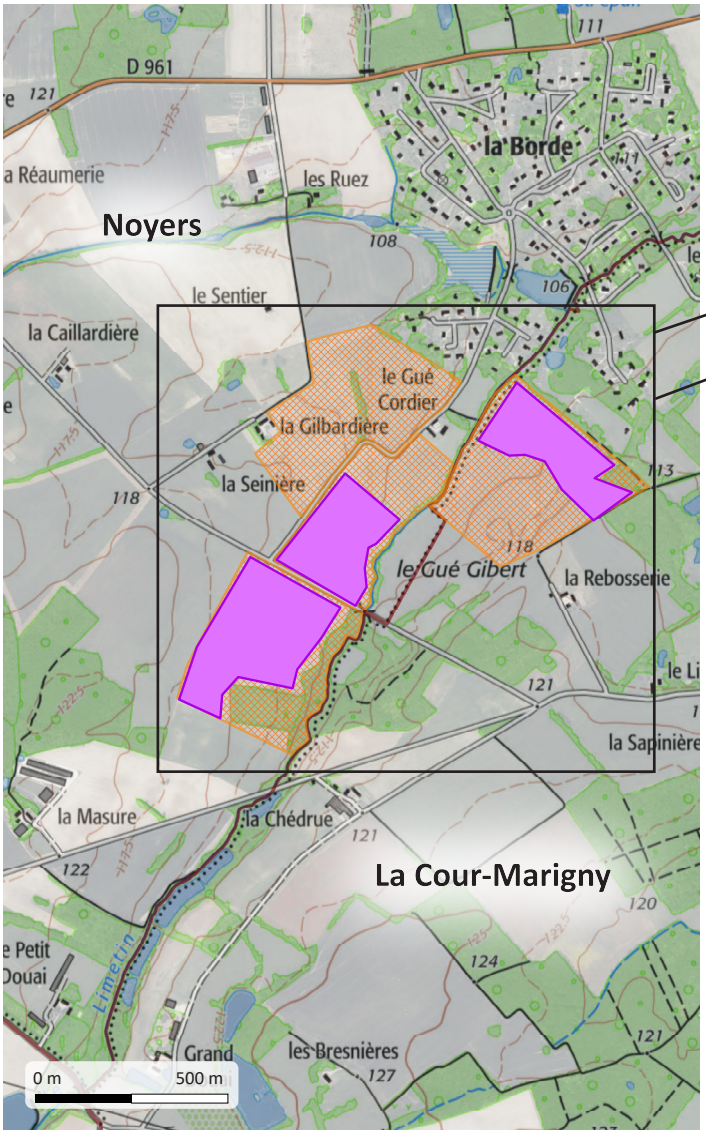

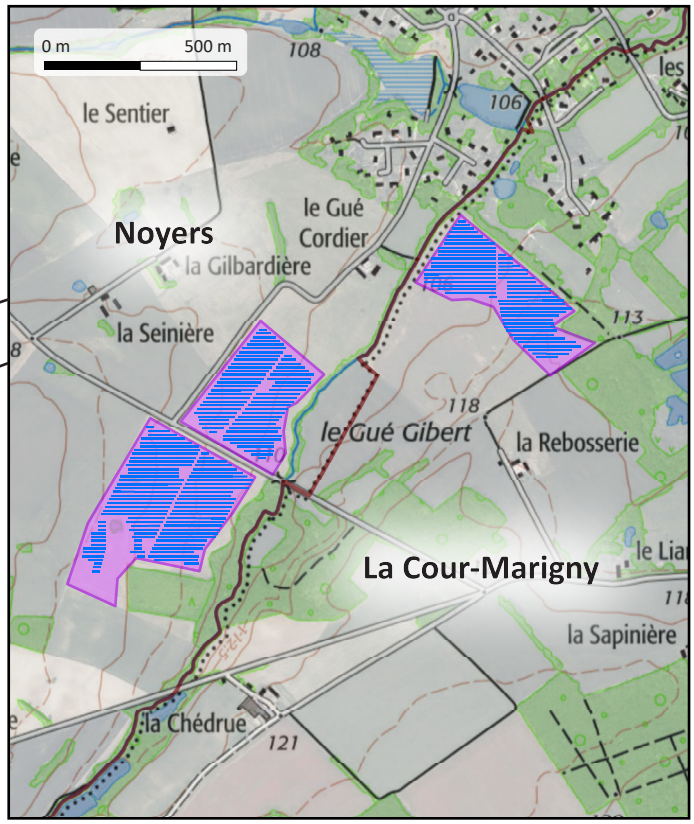

L'implantation de la centrale a été révisée afin de permettre une intégration paysagère plus pertinente et de limiter l'impact visuel pour les riverains.

Les enjeux écologiques et agricoles ont également été pris en compte dans son dimensionnement.

Légende

- Implantation des panneaux
- Limites communales
- Zone d'implantation initiale
- Zone d'implantation actuelle

HISTORIQUE DU PROJET

2020
Rencontre avec les élus communaux de La Cour-Marigny ;
Lancement de l'étude d'impact autour de la zone de projet ;

2021
Rencontre avec les élus communaux de Noyers ;
Rencontre et échanges avec les riverains sur le projet ;

2022
Dépôt de la première demande de permis de construire de la centrale photovoltaïque ;
Demande des services instructeurs du permis de construire : révision du dimensionnement de la centrale ;

2023
Lancement des études agricoles afin de renforcer la dimension agricole du projet ;

2024
Dépôt de la seconde demande de permis de construire en accord avec les services instructeurs ;
Présentation du projet en Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ;

2025
Janvier : avis favorable de la CDPENAF ;
Janvier : avis favorable des communes du rayon d'enquête publique et de la communauté de communes ;
Mai : réunion publique d'information.

ÉTUDES MENÉES

Étude environnementale

- Analyse sur un cycle complet (4 saisons) de la biodiversité du site
- Prise en compte des espèces présentes
- Analyse de l'impact du projet
- Définition des mesures adpatées

Bureau d'études ADEV environnement

Études agricoles

- Étude du potentiel agronomique du sol

Bureau d'études SCE

- Définition du projet agricole en concertation avec l'exploitant
- Analyse de l'impact du projet sur l'économie agricole
- Définition de mesures adaptées

Bureau d'études Chambre d'agriculture Loiret

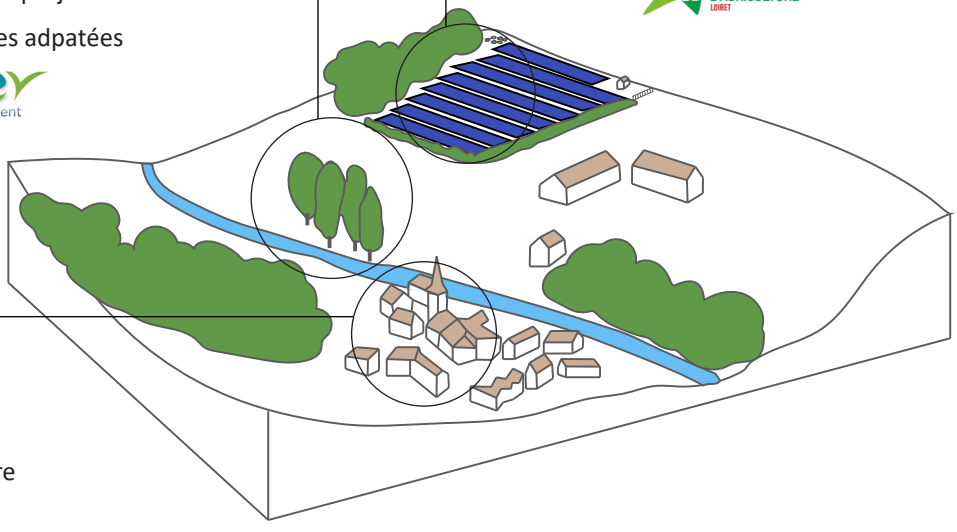

Étude paysagère

- Evaluation de l'impact visuel du projet dans son environnement proche, mais également éloigné pour permettre la meilleure intégration

Bureau d'études ADEV environnement

PROCHAINES ÉTAPES

Été 2025
Enquête publique ;

2028
Mise en service prévisionnelle.

DÉROULÉ D'UN PROJET SOLAIRE

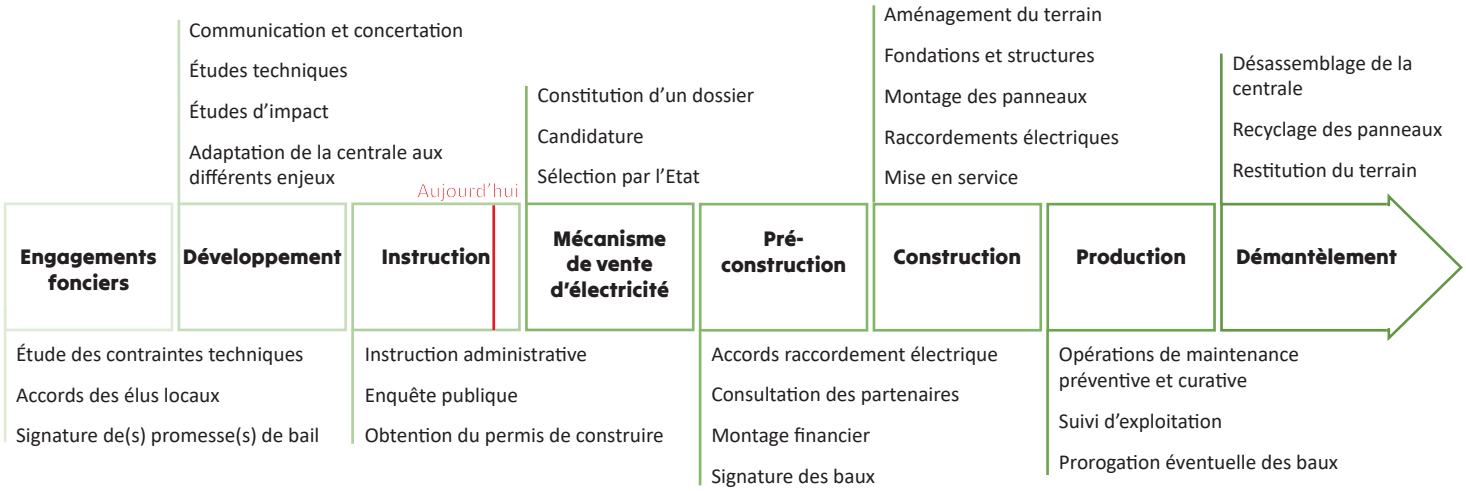

LE PROJET AGRICOLE SUR LA CENTRALE

La centrale photovoltaïque de Noyers - La Cour-Marigny sera implantée au sud-ouest du hameau de La Borde, à proximité de la route départementale D961. Le projet se situe sur **une parcelle agricole d'environ 45 hectares, actuellement en jachère**. La centrale occupera une emprise de 22 hectares et associera la production d'énergie solaire avec une activité agricole. Un **troupeau de 150 brebis pâturera sur le site**, qui servira également à la **production de fourrage**. Installée sur des terres en jachère depuis de nombreuses années, la centrale permettra de **redonner une vocation productive à ces terrains**.

L'exploitation agricole sera confiée à un agriculteur basé à la Cour-Marigny, actuellement en polyculture-élevage, qui souhaite diversifier son activité. Grâce à ce projet, il bénéficiera de 45 hectares supplémentaires : 22 hectares sous des panneaux photovoltaïques et 23 hectares sans panneaux. Ce nouvel ensemble lui offrira l'opportunité de développer un élevage ovin, en complément de son activité bovine existante.

Les choix pour le dimensionnement de la centrale ont été réalisés en concertation avec l'exploitant. L'installation solaire a ainsi été adaptée pour permettre le bon développement de la prairie ainsi que sa mécanisation, tout en anticipant le passage des outils agricoles et la conduite du troupeau d'ovins de l'agriculteur. Des études ont également été menées par la Chambre d'Agriculture du Loiret pour mesurer la faisabilité technique et économique de l'exploitation et du projet, ainsi que pour conseiller l'agriculteur dans le cadre de son installation.

énergie environnement

Producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable

Fondée en 2004, **JP Energie Environnement** (JPee) **développe, finance, construit, exploite et assure la maintenance** de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques en France. L'entreprise intervient également dans la construction de centrales solaires pour compte de tiers en autoconsommation individuelle et/ou collective, et poursuit des projets de stockage par batterie. En juin 2023, JPee a ouvert son capital à la **Banque des Territoires** à hauteur de 34 %. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent ainsi une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de JPee et d'accélérer son activité.

Avec une puissance installée en avril 2025 de 585 MW (18 parcs éoliens et 69 centrales solaires), JPee est l'une des principales sociétés françaises indépendantes d'énergies renouvelables. JPee porte aussi **106 MW en construction ou prêts à l'être**, et détient un portefeuille de projets en développement de plus de 2,5 GW. L'entreprise d'origine familiale dirigée par Xavier Nass maille l'Hexagone depuis ses **7 agences** (Caen -son siège social-, Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges, Lyon et Montpellier). Ses **170 collaborateurs** œuvrent au déploiement des EnR au cœur des territoires français, avec expertise, engagement, adaptabilité et réactivité.

Entreprise à mission depuis 2024, JPee a inscrit sa raison d'être dans ses statuts : « **Agir collectivement pour un avenir désirable en transformant le modèle énergétique au cœur des territoires** ».

Chiffre d'affaires 2024 : 70,5 millions d'euros - **Production 2024 :** 720 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 324 000 personnes

Gabrielle LION - Cheffe de projets photovoltaïques : gabrielle.lion@jpee.fr

jpee.fr / 02 31 43 70 00 /